

---

## Arrêté préfectoral modificatif exploitation plan d'eau à Feytiat

---

**MATHE Valérie (Assistante EMA) - DDT 87/SEEF/E-Ma** <valerie.mathe@haute-vienne.gouv.fr>

26 septembre 2024 à 15:47

À : FEYTIAT <mairie@ville-feytiat.fr>, corg.ggd87@gendarmerie.interieur.gouv.fr, sd87@ofb.gouv.fr, contact <contact@federation-peche87.com>

Cc : MAINETTI Laurent - DDT 87/SEEF/E-Ma <laurent.mainetti@haute-vienne.gouv.fr>, "SABY Valerie (Secrétariat d'unité-Etangs) - DDT 87/SEEF/E-Ma" <valerie.saby@haute-vienne.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez trouver, ci-joint, pour information, la copie de l'arrêté préfectoral modificatif n° E1169 du 26 septembre 2024 concernant l'exploitation d'un plan d'eau sur la commune de Feytiat.

Nous remercions la commune de Feytiat de bien vouloir :

- mettre à la disposition du public cet arrêté pendant une durée minimum de 1 mois en mairie ;
- adresser impérativement un certificat d'affichage, une fois celui-ci établi, à M. Laurent MAINETTI dont l'adresse mail figure dans la liste de diffusion (copie).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

--

**Valérie MATHE**

Assistante Continuité Ecologique  
Service Eau, Environnement, Forêt  
Unité Eau et Milieux Aquatiques

Le PASTEL  
22 rue des Pénitents Blancs, 87032 Limoges Cedex 1  
Tél : 05 19 03 21 55



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction  
Départementale des  
Territoires**



**393\_SCI\_Magre\_8\_AP\_modif\_26092024.pdf**  
1226K